

REUNION PUBLIQUE DU 26 MAI 2011
SEANCE THEMATIQUE SUR
« Les acteurs du social,
autant de poussières d'étoiles »

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK, Présidente.

MM. GABRIEL et FANIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Greffière provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16 H 40.

Mme LA PRESIDENTE.- Mesdames et Messieurs, je déclare la séance ouverte.

Bonjour aux téléspectateurs qui nous regardent en ce moment et bienvenue à cette douzième séance thématique du Conseil provincial consacrée à l'économie en province de Liège et à ses perspectives d'avenir, un sujet bien délicat dans le contexte de crise que nous connaissons.

Mme FIRQUET, Député provincial rapporteur (à la tribune). - Merci Madame la Présidente, Monsieur le Gouverneur, Chers Collègues.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. le Député provincial. J'invite à présent Mme Valérie BURLET, Conseillère provinciale représentant le groupe CDH-CSP à rejoindre la tribune pour intervenir sur la thématique. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme BURLET, Conseillère provinciale (à la tribune). - Merci Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MAI 2011

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous remercie Madame la Conseillère provinciale. J'invite à présent Mme Ann CHEVALIER, Conseillère provinciale pour le groupe MR. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme CHEVALIER, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues, chers téléspectateurs.

Près de 20 ans de politique libérale en province de Liège, ce sont : le centre Patrick Dewaer à Lierneux - mesures en faveur des suicidaires - les points cannabis, l'Open Ado, les salons du volontariat, la lutte aux côtés des femmes et des hommes battus, autant de combats provinciaux uniques, novateurs et porteurs de vrais progrès sociaux.

Avec quel argent ? Les départements français consacrent la plus grande partie de leur budget au social. Nous avons choisi de privilégier l'enseignement. A juste titre ! La formation est la porte de la meilleure insertion et une véritable assurance contre les risques de dérapage dans la vie. Notre politique solidaire s'appuie sur cela. Je plaide cependant pour une attention particulière au budget du social. Nos ambitions, nos actions novatrices, la qualité du personnel, sa nécessaire formation continuée méritent, me semble-t-il, un effort.

De mon passage à votre fonction, Madame, je garde une souffrance. Malgré le travail d'associations, malgré l'engagement du département de la santé et l'initiative de Georges Pire qui invita Isabelle Caro, aujourd'hui décédée, malgré mes contacts avec Marcel Rufo, nous n'avons pas progressé dans la prise en charge des troubles liés à l'alimentation des adolescents. Je pense plus spécifiquement à l'anorexie. Maladie particulièrement douloureuse pour la jeune fille et son entourage, mal comprise, souvent tue ou niée. Avez-vous pu progresser. Y-a-t-il en région liégeoise une ébauche de solution ?

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Madame la Conseillère provinciale. J'invite à présent M. André GERARD pour le groupe ECOLO. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

Parler de social, c'est faire appel à une notion que certains semblent parfois avoir égarée dans l'urgence de leur existence individuelle. La valeur collective et, à travers elle le souci d'autrui, nous est rappelée par certaines actions fortement médiatisées qui font appel à notre générosité.

A juste titre moins médiatique, l'action de la Province en ce domaine n'en reste pas moins importante. Dirigée vers l'aide aux personnes mais également vers le soutien aux professionnels, elle tente souvent de coordonner un monde professionnel pris par l'urgence des situations des familles. Cette seconde ligne se matérialise en grande partie, pour notre province, par la maison du social au travers de l'ensemble des services qui la composent et dont le dernier-né n'est autre que l'OPENADO.

Il n'appartient pas au groupe Ecolo d'encenser les actions de notre majorité. Mais l'honnêteté est de pouvoir reconnaître la pertinence de certaines actions auxquelles chaque mandataire de notre assemblée est d'une certaine façon associé. Mais le travail social est complexe tant il y a d'opérateurs et de pouvoirs de référence. Il y a donc la nécessité d'un espace de coordination dans un cadre de supra-communalité.

Comment parler de social sans effleurer le côté santé même si le passé rappelle l'amertume d'avoir abandonné à d'autres, pas nécessairement plus brillant financièrement, certaines unités de soins dans le sud de notre province par exemple. Que cela nous rappelle la vigilance avec laquelle nous devons nous préoccuper particulièrement de notre centre hospitalier de Lierneux ainsi que d'un de ses fleurons qu'est le centre Patrick DEWAERE pour le traitement de personnes à problématiques suicidaires.

Les défis qui pointent à notre horizon sont conséquents et nombreux. Tenter d'apporter des réponses, c'est fort bien mais, pour le groupe ECOLO, il nous semble urgent d'organiser la concertation et l'écoute au sens large. Non pas seulement, comme nous en avons trop souvent l'habitude, en restant à l'écoute du monde professionnel qui a sa vision propre mais aussi en réfléchissant à la meilleure manière de prêter une oreille attentive à la version de nos bénéficiaires pour ce qui concerne leurs attentes.

En effet, dans notre société dualisée, les programmes de soutien sont inconditionnellement imaginés sur base de la perception d'une classe privilégiée et non sur le vécu des principaux bénéficiaires de l'aide. Toute méthodologie qui se conçoit bien intègre, dès le début, une étape de définition et d'analyse des besoins clairement exprimés.

Les grands changements actuels tant sociétaux que de réformes diverses ne sont-ils pas de nature à nous signifier le besoin d'une refonte et d'une redéfinition de l'ensemble de nos objectifs au travers de l'action de nos services.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MAI 2011

Il faut tout de même reconnaître que, jusqu'à présent, nos services provinciaux se sont fort bien adaptés mais les défis futurs sont très importants. Les réformes tant au niveau régional que communautaire sont de nature à déstabiliser le fragile équilibre local actuellement en place dans les diverses zones de notre territoire.

Je prendrai à titre exemplatif la diminution de la durée des prises en charge en centre hospitalier qui fait littéralement exploser les demandes et les besoins d'aide et de soutien des familles en milieu résidentiel. Jusqu'à présent, nombre d'ASBL apportaient un soutien en termes de suivi et de coordination. Les « habitations protégées » organisées par nos services et rattachés à notre hôpital psychiatrique de Lierneux répondent partiellement aux besoins mais nous allons devoir faire plus ou faire des choix dont l'un consiste à augmenter notre capacité de prendre en charge la réintégration de ces personnes que nous avons soignées mais qui nécessitent encore un soutien particulier.

Je conclurai en disant que lorsqu'un système est à la limite de la rupture, il est important de vérifier l'efficacité des actes posés. Les seuls à pouvoir dire si notre réponse est juste, à peu près ou inadaptée sont nos bénéficiaires qu'encore une fois (mais ce n'est pas l'apanage de la Province) on a oublié dans le débat. Ce que je vous propose n'est donc pas un simple travail de façade mais bien une refonte et une totale réorganisation au travers d'objectifs tournés vers les besoins d'aujourd'hui et de demain.

M. GERARD, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Monsieur le Gouverneur, Mesdames, Messieurs, Chers téléspectateurs, Chers Collègues, Chers spectateurs.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. J'appelle maintenant M. Jean-Marc BRABANTS qui représente le groupe PS. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. BRABANTS, Conseiller provincial (à la tribune).- Je vous remercie. Mesdames, Messieurs, Chers Collègues.

Notre Province poursuit ses actions déterminantes pour le bien-être de sa population. Elle a pris des engagements de solidarité et d'ouverture depuis le début de la législature. Consciente de ses atouts liés aux savoirs et aux savoir-faire dans ces compétences, notre Province se positionne, au côté de sa population et du monde associatif, comme un acteur essentiel respectueux. Elle agit dans une volonté de coopération et

de partenariat avec les différents réseaux.

Notre Province se veut garante de son avenir social. Pour cela, elle développe une politique à l'écoute de la personne et dans le respect de celle-ci. C'est notre constat au niveau du groupe socialiste.

Egalement, dans un souci de transversalité, un travail important est réalisé générant une dynamique positive du monde social.

Pour garantir une cohésion sociale, notre Province se comporte en véritable levier, un levier nécessaire et indispensable pour sa population. Bon nombre d'actions directes de nos députés, des Conseillers et des services de la Province, leurs effets induits sont une réponse anticipative à l'apparition de phénomènes de société.

Permettez-moi de vous citer quelques exemples :
Au niveau du sport, les opérations menées par les services du député, notamment contre le décrochage sportif, ont sans nul doute un impact social.

Le soutien apporté et donné aux associations culturelles permet à la population de trouver des moyens d'expression, de communication. Elle agit en tant qu'acteur devant ou derrière la scène. Ces échanges produisent inévitablement des effets positifs au niveau social.

Quant aux services en charge des compétences économiques, lorsqu'un projet de création de crèche aux abords d'un zoning est mené à bien pour améliorer le bien-être des personnes et des familles ; ces décisions ont, bien entendu, des conséquences sociales bénéfiques.

De même, au niveau de la santé, les actions de prévention, les actions de proximité de services construisent et renforcent encore cet aspect social de notre Province. Au-delà des séances d'informations ; des échanges, des liens s'établissent, des groupements se créent dans un souci d'écoute et d'efficacité à long terme.

Au niveau de la formation et de l'enseignement, département de notre député président; l'écoute, l'observation et les orientations données sont autant de paliers et d'impacts sociaux qui se veulent gage du respect de chacun. Des actions peuvent être mises en évidence, citons entre autres la lutte contre

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MAI 2011

l'échec. Le partenariat et les synergies ne sont pas des vains mots.

Revenons maintenant aux compétences du département de l'action sociale.

Au cœur des phénomènes de société, des actions déterminantes soutenues par la Province sont menées par le biais du monde associatif. Ces actions sont des actions vers les publics cibles ; elles appuient et renforcent la défense, le soutien, l'accompagnement des personnes en situation difficile. Des actions qui sensibilisent et redonnent le respect et l'estime de soi.

Elles sont menées à bien par un réseau de personnes volontaires, par des bénévoles formés et soutenus, par des personnes compétentes et disponibles. Ces actions de terrain, en partenariat avec les réseaux, les associations, les institutions, offrent les services indispensables et nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques rencontrés dans toutes les périodes de vie que nous traversons.

Des initiatives et des actions dans un souci d'approche commune et partagée, des structures et des organisations pour un développement cohérent et durable en respectant et renforçant les ressources humaines.

Pour nous socialistes, toutes ses actions intergénérationnelles et multiculturelles visent au bien-être social par une prise de conscience, une sensibilisation au respect et à la bien traitance toujours dans un souci de cohésion sociale. Un monde composé d'hommes et de femmes conscients de leur responsabilité sociétale, proche de la population.

Oui, je dis que notre Province possède un tissu associatif important, elle détient une véritable richesse humaine où chaque individu compte et doit compter quel que soit son âge, sa culture. D'ailleurs, n'avons-nous pas dit à la population qu'elle pouvait compter sur la Province.

Une Province qui veut refuser l'isolement et qui façonne son devenir pour aboutir à l'épanouissement de chacun, en harmonie.

Aussi, ne faiblissons pas, soyons fiers de notre Institution. Indignons-nous si des manquements au respect surgissent. Nous voulons une Province qui ne renonce pas, une province qui se donne des objectifs réalistes pour sa population, pour

atteindre l'inaccessible étoile

Je terminerai en disant : Notre Province, une province où la population, les hommes et le travail accompli sont et doivent être traités avec respect, seul gage d'avenir durable.

Merci de votre attention.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur le Conseiller provincial et merci à tous les 4 pour vos interventions.

M. DOMINE, ??? (à la tribune). - Madame la Présidente. Monsieur le Gouverneur, Mesdames et Messieurs. En vos titres et qualités.

L'adolescence est une période critique dans la vie de chaque individu, parce qu'à ce moment s'imposent de nombreux changements, physiques, psychiques et sociaux, auxquels il faut s'adapter. Si la plupart des adolescents parviennent à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent face à ces bouleversements, d'autres par contre peuvent les vivre avec angoisse, voire avec une certaine violence et, pour peu qu'ils soient fragilisés dans un contexte plus difficile, ils se déstabilisent.

Ils sont en recherche d'une nouvelle identité, et ont parfois des difficultés de se définir. Ils oscillent avec une grande ambivalence entre le besoin d'indépendance et celui d'être rassuré par la présence adulte, et avant tout celle des parents. Cette situation est assez inconfortable. Et certains expriment parfois leurs angoisses et leur malaise, d'une manière qui interpelle ou qui inquiète. Ils peuvent ainsi s'engager dans des comportements pouvant compromettre leur santé, mais aussi leur fonctionnement global.

Permettez-moi d'apporter un petit éclairage médical, développemental, qu'il serait bon d'avoir à l'esprit lorsqu'on évoque les problèmes des jeunes ou qu'on s'adresse à eux. Ce ne sont plus des enfants, mais ce ne sont pas encore des adultes. Et cela s'explique par le développement cérébral.

A ce moment, le cerveau est toujours en construction, il se développe jusqu'à l'âge adulte mais toutes les zones ne sont pas « finies » au même moment. Il existe, à l'adolescence, et cela a été **montré récemment par des études approfondies des structures cérébrales**, une désynchronisation entre

- Le développement précoce de certaines zones situées au centre du cerveau et qui sont le « moteur » de pulsions,

et qui si vous voulez entraînent la recherche de nouveauté, d'émotions, de sensations, le goût du risque.

- Et la maturation plus tardive du cortex préfrontal, impliqué lui dans la régulation du jugement et du comportement, dans ce que l'on nomme en définitive le discernement.

Par conséquent, un adolescent n'est pas toujours « neurologiquement équipé » pour être à même d'analyser et d'exprimer un mal-être, comme un adulte peut le faire, de manière raisonnée. En réponse à des tensions diverses, il va parfois développer des comportements impulsifs, agressifs, voire mêmes destructeurs, qui peuvent le saboter lui-même et le mettre en danger. Le corps est ainsi souvent l'objet « d'agressions ». De même, le fléchissement ou l'échec scolaire traduisent souvent des difficultés psychologiques; la consommation de substances peut être un recours face à la menace d'une décompensation. Aussi ces comportements constituent un réel problème de Santé Publique.

MAIS Les adolescents sont bien souvent, et contrairement à ce que l'on pourrait penser, demandeurs d'aide. Ils consultent d'ailleurs volontiers et de manière régulière, lorsqu'ils sentent qu'ils mobilisent un intérêt et qu'ils sont entendus.

Dès lors, se pose une question évidente à priori : A qui demander de l'aide ? Cela ne tombe pas toujours sous le sens ? Pas forcément...

Une structure d'accueil telle qu'OPENADO est en ce sens une grande opportunité.

Pour plusieurs raisons :

- D'une part, c'est une porte d'entrée grande ouverte et non stigmatisante pour ces jeunes en difficulté, où toutes les inquiétudes peuvent être déposées, sans délai d'attente. **En réponse aux questions** des adolescents mais aussi des parents, professeurs ou soignants qui peuvent parfois se sentir démunis, OPENADO propose une prise en charge spécialisée, par des intervenants spécifiquement formés à l'approche des jeunes, et qui connaissent leur mode de fonctionnement.

Le motif initial est souvent l'arbre qui cache la forêt, car il existe bien souvent des plaintes sous-jacentes qu'il importe de décoder. OPENADO permet en ce sens une évaluation fine de chaque situation, afin de réorienter les familles vers les structures de prise en charge les plus adéquates.

Compte tenu de la **grande variabilité d'expression** des problèmes à l'adolescence, les intervenants sollicités peuvent être très divers. OPENADO ne peut donc agir seule et **un travail en réseau avec des partenariats solides est indispensable.**

En ce qui concerne le partenariat psycho-social, OPENADO est déjà bien entouré : par le tissu associatif et par d'autres structures telles que par les centres de santé mentale ou les centres de toxicologie,...

Mais étant donné les multiples implications somatiques fréquemment rencontrées dans les problématiques des adolescents, il est également important de créer un partenariat médical.

La Médecine de l'Adolescent existe. C'est une spécialisation est encore peu connue en Belgique et mais qui se développe depuis les années 60, au départ pour répondre à un besoin nouveau directement lié à l'efficacité des soins en pédiatrie : les enfants porteurs de maladie chronique avaient une survie prolongée et accédaient à l'adolescence avec l'apparition, à cet âge, de multiples complications aussi bien somatiques que psychologiques. Les médecins recevant des adolescents ont rapidement compris que, s'ils voulaient avoir une véritable action de soin auprès de cette tranche d'âge, il fallait qu'ils acquièrent une **formation spécifique aussi bien dans le domaine somatique que dans la compréhension des besoins psychologiques et relationnels des adolescents.**

Ensuite le champ d'action de la Médecine de l'Adolescent s'est progressivement étendu. Et son objectif est finalement de prendre en charge, outre les pathologies de la médecine interne, les problématiques plus spécifiques qui peuvent apparaître à cet âge comme :

- ~ **troubles alimentaires**
- ~ **obésité**
- ~ **consommation de substances**
- ~ **addictions** (comme la cyber-addiction)
- ~ **conduites suicidaires**
- ~ **comportements sexuels à risques**
- ~ **troubles du sommeil.**

- ~ **troubles fonctionnels**, toutes ses plaintes somatiques parfois floues et récurrentes qui interfèrent avec le bon fonctionnement de l'adolescent
- ~ Comme je l'ai mentionné, dans le cas de **maladies chroniques**, la Médecine de l'Adolescent intervient également pour faciliter **la transition des soins pédiatriques** vers les structures de soins « adultes ».

Au CHR de la Citadelle de Liège, se développe depuis quelques temps un pôle pluridisciplinaire de Médecine de l'Adolescent qui fait partie intégrante du Service de Pédiatrie. Nous travaillons sur un projet de salle d'hospitalisation qui serait entièrement dédiée aux adolescents et jeunes adultes, entre 15 et 25 ans.

Les troubles alimentaires et l'obésité sont un motif très fréquent de consultation chez les jeunes. Aussi des consultations pluridisciplinaires dédiées spécifiquement à ces deux problématiques existent déjà.

ENFIN, En ce qui concerne l'approche des parents d'enfants souffrant de troubles alimentaires, on sait désormais que leur collaboration et leur prise en charge conditionnent grandement le pronostic. Des groupes de paroles peuvent en ce sens être très bénéfiques et devraient être mis sur pied. OPENADO organise déjà des séances thématiques destinées aux parents. Une d'entre elles pourrait être consacrée aux parents d'enfants souffrant de troubles alimentaires.

Je terminerai en rappelant, comme l'a fait le professeur Michaud dans son intervention, que **ce qui conditionne une action efficace auprès des adolescents**, c'est le travail en réseau.

Aussi devons-nous je pense réfléchir et œuvrer pour qu'un adolescent qui fait le pas et qui pousse la porte d'une structure d'accueil telle qu'OPENADO puisse se sentir écouté et pris en charge par un réseau solide d'intervenants qui travaillent en collaboration étroite et cohérente.

Je vous remercie.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. le XXXX pour vos brillants éclaircissements.

Place à présent, à une seconde série d'interventions des membres de notre Assemblée.

Je cède la parole à Mme Fabienne CHRISTIANE, Conseillère provinciale pour le groupe CDH. Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mme CHRISTIANE, Conseillère provinciale (à la tribune). - Merci Mme la Présidente. Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Mme la Conseillère provinciale. J'invite à présent Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER, pour le groupe MR. Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mme FLAGOTIHER, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Mme la Présidente. Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Mme la Conseillère provinciale. J'invite à présent Mlle Victoria SEPULVEDA pour le groupe ECOLO. Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mlle SEPULVEDA, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Madame la Présidente, chers Collègues, chères téléspectatrices et téléspectateurs.

Mon intervention portera plus spécifiquement sur les questions sociales liées à la jeunesse, à l'adolescence. L'inauguration de l'Openado il y a maintenant un peu plus d'un an (décembre 2010) a été l'occasion de démontrer combien la Province se préoccupait des jeunes et on ne peut que s'en féliciter. Il est évidemment trop tôt pour évaluer ce nouvel « outil » auquel il faut laisser le temps de s'imposer. Sur le principe, il y a en tout cas des lignes directrices qui me plaisent, à savoir un décloisonnement (plusieurs services collaborent de manière transversale) et une logique de réseau.

J'aimerais savoir si ces lignes directrices débordent du strict cadre de l'institution provinciale pour intégrer les nombreux autres acteurs du secteur (centre pms, maisons de jeunes, centres d'aide à la jeunesse...). Je pense en effet que ce maillage large, dépassant les clivages traditionnels (enseignement public, enseignement libre, associations de tel « pilier », etc.), est le

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MAI 2011

mieux à même de garantir un travail réellement efficace auprès des jeunes en mal de vivre, en difficulté momentanée ou structurelle.

Apparemment la majorité des personnes qui poussent la porte d'Openado sont des parents qui ne savent plus trop comment s'y prendre avec leurs enfants, qui sont épuisés, découragés pour diverses raisons. Les adolescents sont donc en quelque sorte "poussés" par leurs parents vers ce nouveau lieu d'écoute.

Il est évidemment important que les parents tirent le signal d'alarme, prennent l'initiative de solliciter les travailleurs sociaux d'Openado. Mais cela ne suffit pas puisque la démarche est unilatérale. L'adolescent risque de se sentir contraint et de se crispier encore plus.

Il serait intéressant de créer des postes pour des personnes qui s'occuperont de la communication externe, voire des témoins, des véritables acteurs de terrain, qui proposeraient des activités dans les écoles, des ateliers, la mise en place de projets autour des thèmes d'assuétudes. Cela peut se faire avec des acteurs déjà présents dans les quartiers. D'expérience, je sais que c'est quand on prend contact avec ces acteurs de terrain à travers l'école ou les groupements de jeunesse que d'autres étapes peuvent ensuite être franchies (aller à la rencontre d'un psychologue, d'un assistant social, ou plus simplement d'un adulte capable d'écouter).

L'articulation entre les pouvoirs publics et plus particulièrement entre la Province et la Communauté Wallonie-Bruxelles (ou Fédération ou Communauté française on ne sait plus trop bien !!!) est fondamentale. Tant sur la question de l'évolution des moyens publics alloués pour la prévention, pour l'aide en milieu ouvert, pour engager des acteurs de terrain, pour travailler sur des projets portés par et pour les jeunes, que la question des synergies méritent des actions concrètes. Il nous faut des objectifs, des indicateurs communs qui permettent une mobilisation des pouvoirs publics vers le bien-être, le mieux-être des jeunes. Pour ne laisser personne sur le bord de la route.

J'aimerais que nous soyons tous guidés par la même vibration que les frères Dardenne dans leur nouveau film « Le gamin au vélo » où l'amour de la vie, la générosité, la tendresse, la rencontre entre l'enfant et l'adulte nous invite à offrir la part de lumière qui est en nous.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - J'invite à présent la Conseillère provinciale, Mme Josette MICHAUX, pour le groupe PS. Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mme MICHAUX, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Mesdames, Messieurs, Chers Collègues.

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Une province au service de tous : c'est le but que nous poursuivons !

Redéploiement, solidarité, proximité : trois termes forts qui charpentent notre déclaration de politique générale et guident le choix de nos actions pour la législature 2006/2012.

Comme l'a dit mon collègue Mr Brabants, le social est dans tout.

Toute initiative publique, prise pour l'émancipation et le bien être des citoyens, est déjà une action sociale que ce soit au niveau de l'enseignement, le sport, la culture, la santé, l'économie.

Notre institution prouve ainsi, la pertinence de ses travaux, sa volonté de solidarité et conforte son statut de pouvoir publique de proximité apportant des réponses concrètes aux problèmes de société en général ou à ceux plus spécifiques rencontrés sur son territoire et pour lesquels la population attend des réponses adaptées.

C'était déjà le cas en 1988 quand naît le CIPREA (centre provincial d'information pour le respect de l'enfant et de l'adolescent) qui effectue dans les écoles primaires, un travail de prévention visant le bien-être des enfants par le respect de soi et des autres, l'estime de soi et la communication non-violente.

C'était encore le cas en 1990, quand le conseil provincial décide de créer la Commission provinciale de prévention d'assuétudes. Car, si la situation géographique de la province de Liège, au cœur de l'Europe, est un atout pour de multiples raisons, la proximité de la frontière Hollandaise fait de Liège une plaque tournante pour revendeurs et consommateurs de drogue venus de partout.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MAI 2011

C'est en octobre 2007, que le Point Cannabis est opérationnel, une autre illustration concrète de la volonté de solidarité et de proximité de la Province de Liège en tant que pouvoir public au service de tous.

La création du centre Patrick Dewaere est une des réponses concrètes apportées à la prévention du suicide chez les jeunes, permettant aux jeunes en situation de rupture l'accès à une équipe de professionnels compétents et disponibles.

Cette problématique dramatique, est aussi au cœur des préoccupations de la maison du social de notre province.

Le groupe socialiste se réjouit des futurs développements prévus dans cette matière tellement sensible.

Par des actions originales et spécifiques, en coordination ou en partenariat avec d'autres organismes existant sur son territoire, notre institution provinciale concentre ses activités, dans les domaines de l'information et la prévention, créant les outils nécessaires à une dynamique de proximité.

Philosophie qu'elle développe dans chaque domaine de son action sociale.

L'ouverture de la structure "Open-ado", démontre à suffisance la volonté de la province de rester à l'écoute des problèmes de société qui interpellent chacun d'entre nous : maltraitance, mal-être, révolte, violence familiale, scolaire, urbaine, consommation excessive d'alcool, de produits illicites en tous genres, délinquance, incivilités et criminalité d'importance croissante. Ici aussi, information et prévention sont les maîtres mots.

Les difficultés familiales sont nombreuses : parents démunis face à leurs enfants qui de plus en plus jeunes entrent dans une spirale de violence et de délinquance ; adolescents perdus devant l'incompréhension des adultes.

Ces problèmes sont tellement importants et difficilement gérables, qu'ils ont suscité une émission radiophonique dont le thème était : "faut-il instaurer un permis pour pouvoir devenir parents comme le permis de conduire" ?
Je ne ferai aucun de commentaire !

Dans le reportage réalisé à Lausanne, nous avons vu que le jeune est pris en charge par une équipe multidisciplinaire, ce que

ne possède pas la Province dans sa nouvelle structure. Des partenariats, des collaborations avec d'autres institutions professionnelles seront nécessaires.

Si la fréquentation de la structure "Open ado" est gratuite, il n'en sera pas de même dans les institutions partenaires ?

Le groupe socialiste insiste sur la possibilité et la capacité pour tous d'accéder aux conseils et soins de professionnels.

Ce projet nouveau prouve une fois encore que la province de Liège est une institution résolument tournée vers l'avenir, tous les services que je viens d'évoquer sont destinés à venir en aide aux populations jeunes : enfants, adolescents, qui seront les adultes de demain.

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous remercie Mme la Conseillère provinciale. J'invite à présent Mme la Députée provinciale Katty FIRQUET à rejoindre la tribune pour réagir à tout ce que nous venons d'entendre et conclure cette séance thématique. Vous avez la parole Mme la Députée provinciale.

Mme FIRQUET, Députée provinciale (à la tribune). - Merci Mme la Présidente.

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous remercie Mme la Députée provinciale.

Je vous remercie toutes et tous pour votre implication dans la préparation de cette séance thématique.

Je clos ici la thématique de ce jour.

La réunion publique est levée à 17 h 30.